

MOT DU PRÉSIDENT

LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

Ensemble, le chemin à parcourir demande l'alliage de la raison et de nos actions. À la jonction du possible et du convenable, c'est la voie du juste milieu qu'il nous faut prendre. Cette voie n'a rien de médiocre, elle demande un travail incessant pour se réaliser. Elle implique notre résistance à la tentation de la démagogie ainsi qu'à celle du diktat. Laissons cela aux flatteurs et bonimenteurs de toutes sortes.

Que ce soit au sein du Comité exécutif, du Conseil syndical ou en Assemblée générale, les débats en instances syndicales permettent de percevoir tout à la fois les écueils et le chemin à prendre. En effet, c'est par les débats, balisés par nos statuts et règlements, qu'émerge la raison commune nécessaire à l'action collective. Ces débats se font entre nous, non pas à la manière d'un combat extrême sans règle ni limite, mais selon le cadre et le décorum qui contribuent à nos échanges et à nos actions. Nos pratiques syndicales se fondent sur la mise en commun des faits et des idées, de la raison et des actions, pour que nos choix soient avant tout des choix solidaires reflétant nos valeurs communes.

Le bien commun syndical n'est pas réductible à la somme des intérêts et des problèmes individuels ou de factions, il se manifeste et émerge dans nos débats et nos choix collectifs. C'est pourquoi, par nos règles et nos procédures, nous cherchons à rendre possible et à baliser le débat, pour qu'apparaissent tout à la fois la diversité et, surtout, le ralliement à un bien commun.

La voie du juste milieu est difficile, c'est pourtant celle qu'il nous faut emprunter si nous voulons poursuivre véritablement notre marche. Entre un idéal inaccessible et un pragmatisme sans idéal, il nous faut ouvrir le champ des possibles sur lequel nous pouvons avancer. Cela demande que nos outils et nos pratiques s'actualisent au rythme de notre réflexion et de nos actions, ces dernières ancrées dans une authentique démocratie syndicale. Le chemin parcouru et celui qu'il nous faudra parcourir impliquent, tous deux, un travail syndical incessant pour maintenir notre avancée et poursuivre notre ascension.

Cela étant dit, je nous souhaite une bonne et heureuse année 2010.

GUY DUFRESNE

NOUVELLES DU CONSEIL SYNDICAL - 24 NOVEMBRE 2009

Voici un résumé des principaux moments du dernier conseil syndical.

Solidarité

Thomas Collombat, membre du comité de négociation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), présente l'état des négociations à l'Université de Montréal (voir texte p. 3)

Les membres adoptent ensuite une proposition d'appui aux revendications et la recherche d'un règlement négocié des collègues de l'UdeM et une autre dénonçant l'attitude méprisante de l'administration à leur égard.

Les membres accordent un don 1 500 \$ au Syndicat des employé-es de Super C Chicoutimi de la Fédération du Commerce de la CSN. Ceux-ci revendiquent notamment un REER collectif, une hausse de salaires, des congés tant pour les temps partiel que les temps plein.

Avis de motion

Le conseil syndical avait été convoqué pour débattre d'un avis de motion concernant une modification aux statuts et règlement du Syndicat. Le texte de la modification proposée avait été envoyé lors de la convocation du conseil syndical et du rappel de la tenue de celui-ci. Voici la modification proposée qui concerne l'article 35.2 (exclusivité des candidatures) :

Ancien libellé

Une membre, un membre ne peut se présenter qu'à un seul poste par période d'élections, sauf lorsque deux postes ou plus sont disponibles simultanément pour les mêmes mandats, tâches et fonctions. Dans ce dernier cas, s'il y a plus de candidates, candidats que de postes disponibles, il y a alors des élections au scrutin secret, simultanément, par groupes de postes.

Libellé proposé

Une membre, un membre ne peut se présenter qu'à un seul poste par période d'élections.

Le président a présenté l'objet du changement proposé. Une discussion s'en est suivie. La motion doit être présentée à la prochaine assemblée générale et son adoption à l'assemblée générale subséquente (voir l'article 6 des statuts et règlements).

Convention collective

Le vice-président à la convention collective, Jocelyn Chamard, a abordé plusieurs points lors de la rencontre.

Selon l'administration, il n'y a pas eu d'éclosion de la grippe A (H1N1) à l'UQAM bien que quelques cas aient été rapportés. Il rappelle que si les chargées et chargés de cours rencontrent des problèmes, ils doivent communiquer avec les membres du CAART.

Le processus visant à finaliser la lettre d'entente 401 se poursuit. La firme AON, mandatée par l'Université, devrait remettre son rapport sur la rémunération des chargées et chargés de cours de l'UQAM d'ici la fin du trimestre d'automne. D'autres rencontres sont prévues entre l'Université et le Syndicat.

Une trentaine de personnes n'avaient pas accepté la ou les charges de cours qui leur avaient été attribuées. Des membres du CAART ont communiqué avec chacune d'elles. Rappelons qu'il est de notre devoir de consulter régulièrement ACCENT et de remplir les formalités requises.

L'évaluation du projet pilote (5 postes de professeurs dédiés à des chargées et chargés de cours et charges de cours annuelles) est reportée au trimestre d'hiver.

Évolution des inscriptions à l'UQAM

Le vice-président aux affaires universitaires, Langis Madgin, a dressé un tableau de l'évolution des inscriptions pour toute l'université et pour chacune des facultés. L'UQAM est la seule université au Québec à subir une baisse des effectifs étudiants (voir le texte de Jocelyn Chamard dans le présent numéro).

Information

Le vice-président à l'information, Bernard Dansereau, a annoncé que le nouveau site Internet du Syndicat est maintenant opération-

nel (www.sccuq.uqam.ca). Il se veut plus moderne, plus aéré et avec plus de contenu. Il a aussi fait part que la nouvelle publication du SCCUQ qui remplace le SCCUQ@, le SCCUQ@actualités, est maintenant disponible sur le site Internet. Tel qu'annoncé, la publication papier est supprimée et tous les chargés et chargés de cours seront avertis par courriel de la parution du SCCUQ@actualités.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

DIFFICILES NÉGOCIATIONS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les collègues du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM) travaillent depuis plus d'un an au renouvellement de leur convention collective. Les discussions avec l'UdeM sont jusqu'ici très laborieuses.

Les demandes du syndicat concernent surtout les points suivants :

- Limite de la taille des groupes-cours;
- Stabilisation du travail;
- Amélioration des relations de travail par des procédures plus claires;
- Augmentation des ressources pour aider les membres devant les insuffisances administratives de la direction;
- Meilleur accès à la prime de départ à la retraite;
- Rattrapage salarial de 7,7 % par rapport à la tâche d'enseignement des professeures et professeurs et une augmentation annuelle de 4 %.

Le syndicat déposait le 2 juillet dernier un projet complet de convention collective.

À ces demandes, l'Université a répondu par une fin de non-recevoir à toutes les demandes syndicales et des propositions étonnantes :

- Suppression de la compensation lors du retrait d'un cours;

- Remise en question du pointage pour les charges syndicales;
- Réduction du nombre de libérations syndicales;
- Système totalement arbitraire à la faculté de musique;
- Non-reconduction des budgets non utilisés.

Les perspectives ne sont pas bonnes. Il est vraisemblable que l'UdeM aura un nouveau recteur l'an prochain alors que le syndicat des professeures et professeurs sera lui aussi en négociation.

Il reste que l'Université est très soucieuse de son image de marque et que tout événement public qui pourrait l'entacher lui pose problème. C'est pourquoi le SCCUM a distribué un feuillet explicatif de leur situation lors du grand rassemblement du Front commun au CEPsum et qu'il a établi un piquet de grève symbolique, le 15 novembre dernier, lors de la journée porte ouverte.

Nous continuerons à suivre l'évolution de la situation à l'UdeM.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

DE L'INCERTITUDE DES PRÉVISIONS

Un des motifs justifiant l'octroi de 145 postes supplémentaires de professeures et de professeurs est la prévision d'une croissance des clientèles étudiantes notamment aux cycles supérieurs. En effet, dans le texte soumis pour consultation sur le plan stratégique de l'UQAM pour la période 2009-2014, finalisé après le règlement du SPUQ, la direction établit une connexion étroite entre l'augmentation du corps professoral et l'objectif de l'augmentation des inscriptions aux études de 2^e et 3^e cycles. Ainsi à l'UQAM, le corps professoral devrait voir ses effectifs augmenter au cours des cinq prochaines années de la manière suivante :

Année universitaire	Nombre de postes de professeures, professeurs	Plancher d'emploi étant porté à
2009-2010	25	1035
2010-2011	25	1060
2011-2012	25	1085
2012-2013	35	1120
2013-2014	35	1155

En décembre 2008, avant le début du conflit entre le SPUQ et l'UQAM, le recteur Claude Corbo, pour bien marquer les difficultés de l'UQAM, a fait état de la faiblesse, voire de la décroissance des effectifs étudiants¹. Voici le tableau extrait de son allocution :

Effectifs étudiants équivalents temps plein (EETP)

2003-2004	25 398
2004-2005	25 370
2005-2006	25 427
2006-2007	25 215
2007-2008	24 786
2008-2009	24 630

2007-2008 / 2003-2004 : -2,41 %

Les données préliminaires publiées par la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) indiquent qu'il y a pour l'UQAM, au 24 septembre 2009, un recul des inscriptions entre l'automne 2008 et l'automne 2009 de 0,5 % au 1^{er} cycle, un autre de 2,6 % au 2^e cycle et une augmentation de 1,4 % au 3^e cycle. Cela mène à un recul total dans les inscriptions de 0,7 % à l'UQAM alors qu'il y a une augmentation de

l'ordre de 3,8 % dans l'ensemble des établissements. L'UQAM est donc la seule institution à connaître un tel recul.

Certes, on peut avancer que c'est un épisode conjoncturel dû à la « mauvaise image » de l'UQAM « toujours en grève ». Voici un portrait de la situation pour les trois dernières années, et ce pour les universités de la région montréalaise. Toutes nos données sont tirées des récentes publications de la CREPUQ et de l'Office de la langue française.

Variation en % du nombre de personnes inscrites au trimestre d'automne (au 24 septembre de chaque année)

Années	Université	1 ^{er} cycle (%)	2 ^e cycle (%)	3 ^e cycle (%)	Total (%)
2009-2008	Mc Gill	2,5	1,8	5,2	2,6
	Concordia	3,5	1,1	12,7	4,6
	U. de Montréal	4,9	4,6	4,2	4,8
	UQAM	-0,5	-2,6	1,4	-0,7
2008-2007	Mc Gill	1,3	0,4	6,7	1,6
	Concordia	1,3	-4,4	4,4	0,7
	U. de Montréal	0,3	2,5	1,4	0,8
	UQAM	-1,5	-1,1	2,6	-1,3
2007-2006	Mc Gill	1,1	-5,9	2	0
	Concordia	1,6	-2,7	1,9	1
	U. de Montréal	0,5	-3,2	2,2	0,9
	UQAM	-1,2	3,8	3,7	-0,4

Or, l'UQAM connaît un recul continu durant ces trois années. Nous soumettons une hypothèse à plusieurs volets qui se veut une piste de réflexion pour comprendre cette « crise des inscriptions » à l'UQAM :

1. L'UQAM a perdu son pôle d'attraction auprès des clientèles traditionnelles (personnes déjà sur le marché du travail, personnes qui veulent retourner aux études après une interruption antérieure...) en cherchant à concurrencer les universités de recherche que sont l'Université de Montréal et l'Université McGill.

L'intervention récente du recteur Corbo dans *Le Devoir* est symptomatique à cet égard. Le recteur s'oppose au projet de « grandes universités » de systématiser une division du travail entre des universités centrées sur les cycles supérieurs et celles cantonnées au

¹Recteur Claude Corbo, Le recteur de l'UQAM s'adresse aux membres de la communauté universitaire, le 15 décembre 2008. Pour le texte complet de l'allocution <http://www.nouvelles.uqam.ca/index.php?article=902>

premier cycle. Cet alignement se déploie également avec le projet de facultarisation à la lumière de l'intervention du vice-recteur à la Vie académique, Robert Proulx, qui veut faire le plein des inscriptions étudiant, mais aux cycles supérieurs (700 nouveaux étudiants d'ici 2013) et ce dans le contexte de l'embauche de 145 nouveaux professeurs².

2. l'UQAM n'a pas un effet d'attraction auprès des communautés de langues maternelles tierces ni pour des étudiantes et étudiants étrangers pour des groupes sociaux similaires, alors que l'Université Concordia bénéficie de cet attrait;
3. les conflits récurrents dans certaines facultés (facultés des arts, de sciences humaines), l'image négative découlant de la crise immobilière depuis 2006 et finalement la grève de plusieurs semaines du SPUQ ont certainement eu, cumulativement, un effet négatif sur les inscriptions étudiantes.

Lors de sa grève, le SPUQ a fait une équation entre la « relance » de l'UQAM et l'octroi significatif de nouveaux postes de professeurs et de professeurs. Nous sommes à vrai dire un peu dubitatifs à propos de cette équation. Si la relance se produit, nous entendrons les « hourras ». Par contre, si elle ne réalise pas, on devine la réponse à venir, c'est qu'il manquait 155 postes de professeurs, professeurs par rapport à la demande du SPUQ.

Je voudrais m'attarder ici sur le point deux de notre hypothèse. Une étude récente rendue publique en 2008 par l'Office de la langue française sur *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'universitaire* va nous permettre d'avoir un éclairage appuyé sur des données spécifiques. Le premier constat de cette étude est la croissance globale des effectifs entre 1986 et 2003, mais avec une croissance plus marquée pour des effectifs aux universités anglophones. En effet, les universités anglophones ont vu leur importance relative augmentée. En 1986, elles accueillait moins de 22 % des effectifs universitaires, mais en 2003 elles en reçoivent 25 %. La croissance des effectifs universitaires se répartit de la manière suivante pour cette période.

Hausse des effectifs étudiants (1986-2003)

Universités francophones	9,1 %
Universités anglophones	28,3 %
Effectifs globaux	13,3 %

Autre constat de cette étude est le déclin de la part détenue par la majorité francophone au bénéfice de la population de langue tierce. Pour illustrer cet aspect, nous retenons 1986 comme année de départ et 2003 comme année de fin.

Nombre et répartition des étudiants universitaires selon la langue maternelle (années 1986 et 2003)

Année	Français		Anglais		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1986	164 195	78,9	30 394	14,6	13 404	6,4
2003	170 213	72,2	34 125	14,5	31 296	13,3

Au niveau de l'attraction des universités francophones et des universités anglophones, on observe également une légère augmentation de 5,9 % à 6,2 % des étudiants de langue maternelle française dans les universités anglophones entre 1986 et 2003 alors que les inscriptions des étudiants de langue anglaise dans les universités francophones ont baissé de 24 % pour la même période.

C'est sur l'attraction des étudiantes et étudiants de langues maternelles tierces que l'étude nous informe le plus. De 1986 à 2003, sur les 207 993 étudiants universitaires, le nombre de ces étudiants n'étaient que 13 404 (soit 6,4 % du total); en 2003, est passé à 31 296 (soit 13,3 %).

En 1986, les universités anglophones attiraient moins de 8 000 étudiants de langues maternelles tierces alors que dans les universités francophones c'étaient moins de 6 000 étudiants. En 2003, leur nombre est presque identique dans les universités francophones et anglophones. Même si la part relative des universités anglophones a reculé parmi les étudiants de langues maternelles tierces, leur nombre est tout de même passé de 7 800 à 15 400, ce qui constitue une « hausse de plus de 98 % ». Pour les universités francophones, en 1986 on comptait moins de 8 000 étudiants de langues

²Voir Claude Corbo, « L'excellence universitaire, pas de la moquette », *Le Devoir*, 29 août 2009, p.c5. Angèle Dufresne, « Une vision intégrée de l'académique », *Journal L'UQAM*, vol. XXXVI, no 5 (2 novembre 2009)

➔ maternelles tierces, et en 2003 on en recense près de 15 900. Ce qui donne une croissance de plus de 182 %. Il faut être prudent en considérant ces données, car si on lit le rapport on observe le quasi-équilibre entre les universités francophones et anglophones en regard du nombre d'étudiants inscrits (15 900).

Un autre indicateur est la présence d'étudiants étrangers sans égard à la langue d'origine. On remarque que les universités anglophones sont aussi en position de tête dans la région montréalaise :

Nombre d'étudiants étrangers fréquentant les universités montréalaises

Université	Nombre	Répartition
Mc Gill	5781	26,6 %
Concordia	3605	16,6 %
U. de Montréal	2919	13,4 %
UQAM	2534	11,7 %

Que conclure?

Nous avons souligné les difficultés des universités francophones à attirer les étudiants de langue tierce, même si elle a connu une croissance de 182 % depuis 1986. En effet, en 2003 les étudiants de langues tierces sont à peu près à égalité entre les universités francophones (15 900) et anglophones (15 400), alors que le nombre d'étudiants de langue française (170 213) est largement supérieur à celui de langue anglaise (34 125). Nous avons également vu que l'UQAM, par rapport aux universités de la région montréalaise, est en dernière place quant à la présence d'étudiants étrangers.

L'alignement concurrentiel de l'UQAM parmi les universités de recherche constitue la préoccupation centrale de la haute direction de l'UQAM, qui est également partagée par le corps professoral universitaire qui préfère les activités de recherche par rapport aux activités d'enseignement.

Les récents jugements de la Cour suprême sur la loi 104 et les débats politiques autour de l'extension au niveau collégial ouvrent la porte à d'anciens débats toujours d'actualité. Le niveau universitaire n'est pas à l'abri de la question linguistique, et pour mémoire récente mentionnons la nouvelle du début du trimestre d'automne 2009 voulant que l'UQAM offre des cours en langue anglaise dans des cours des sciences de la gestion.

Cet épisode, quoique révélateur, est le signe de la difficulté de recrutement de l'UQAM parmi les étudiants étrangers. Il faut se rappeler certains des objectifs donnés à l'UQAM lors de sa création en termes d'accessibilités en ce qui concerne la population francophone, et plus particulièrement « d'accroître la scolarisation des Québécois francophones et de former des adultes qui, jusque-là, n'avaient pu fréquenter l'université à l'âge habituel. » Faut-il croire que l'UQAM a atteint ses objectifs en ce début du XXI^e siècle? Certes on peut constater une hausse de la scolarisation chez les Québécois francophones, mais il faut comparer avec les Québécois anglophones et allophones. Là encore, il faudrait des analyses à jour sur le phénomène, avec les variables classiques : sexe, niveau de revenus, niveau de diplomation des parents. Le dernier bilan global à l'échelle de la société québécoise a été fait par le Conseil supérieur de l'éducation en 1988. Récemment encore, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau identifiait comme un problème majeur de notre société, le décrochage scolaire, notamment chez les jeunes garçons. L'UQAM a, depuis sa fondation, décerné au premier cycle 215 877 diplômes (chiffres au 31 août 2008). C'est un nombre élevé dont on doit d'être satisfait, mais serait-il possible d'augmenter le taux de réussite pour assurer le passage aux cycles supérieurs, et ce afin, comme on disait naguère, « d'accroître la scolarisation des Québécois francophones » et aussi tous les Québécois de notre nouvelle mosaïque sociale et culturelle.

JOCELYN CHAMARD

Vice-président à la convention collective

V A D E - M E C U M

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Assemblée générale

Dès 13 h 15 au N-M210

TOUS LES MARDIS ET MERCREDIS

Exposition de Anne C. Thibault

De 10 h à 16 h au A-R542

22 DÉCEMBRE 12 H AU 6 JANVIER 9 H

Fermeture des bureaux du

Syndicat - période des Fêtes

ÉVÉNEMENT ANNE C. THIBAUT

Lors d'un 5 à 7 spécial, le 17 novembre dernier, le Syndicat ouvrait ses locaux pour un événement spécial. Anne C. Thibault, chargée de cours à l'École des arts visuels et médiatiques, présentait une partie de son projet sur les *Douze travaux d'Héraclès*. C'est ce projet qui a valu à Anne la bourse de perfectionnement de longue durée. Elle tenait à nous faire part de sa démarche.

On peut visiter l'exposition tous les mardis et mercredis, de 10 h à 16 h au A-R542

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information



NOMINATION

Le 25 novembre dernier, le Conseil des ministres du Québec nommait notre camarade Zakaria EL-Mrabet au Comité consultatif sur l'accessibilité aux études. C'est pleinement mérité.

NOUVELLE ADRESSE INTERNET DU SCCUQ : WWW.SCCUQ.UQAM.CA

LE RECTEUR SOULIGNE LA PLACE ET LE RÔLE DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

L'UQAM célèbre cette année son 40e anniversaire. Il suffit de se promener dans l'UQAM pour s'en rendre compte. Heureusement, le recteur Claude Corbo a choisi d'inclure les chargées et chargés de cours dans les festivités qui soulignent l'événement.

Profitant de la *Journée nationale des chargées et chargés de cours*, le 22 novembre, il a rappelé le rôle des chargés de cours dans le grand rêve qui permettra un accès accru de la population aux études supérieures. L'intervention du recteur est parue dans le *Journal L'UQAM*, vol. 36, no 6, du 16 novembre dernier.

À l'UQAM, la présence des chargées et chargés de cours fut particulièrement nécessaire. Pour le recteur, il est évident que « sans la présence des chargés de cours, l'UQAM n'aurait pu se développer si rapidement et répondre de façon si audacieuse et si pertinente aux objectifs de la société québécoise ».

Le recteur reconnaît notre contribution à l'enseignement. C'est notre tâche, notre engagement, notre passion. Il est bon de lire que « partout où l'enseignement était à l'ordre du jour, les chargés de cours ont su faire profiter toutes les étudiantes et tous les étudiants de notre institution, de même que tous les membres de notre communauté, de leurs expertises, diverses et diversifiées. »

Quelques mois après que l'accent ne fut concentré que sur les professeures et professeurs la direction de l'Université remercie « les chargés de cours pour leur contribution au développement de notre université et à la réalisation de ce rêve de la Révolution tranquille ».

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

ENTENTE DE SOLIDARITÉ

Le Regroupement université, qui rassemble neufs syndicats de chargées et chargés de cours universitaire, a signé, dans un esprit de partage, l'entente de solidarité suivante.



Rangée du bas : Jean Trudelle, Marie Blais, Francis Lagacé, Richard Perreault, Guy Dufresne, Nicole Blouin
Rangée du haut : Isabelle Morasse, Louis-Charles Sirois, Jacques Thériault, Claire Tremblay, Sylvie Pelletier, Branda Grant

ENTENTE DE SOLIDARITÉ DES SYNDICATS DE CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS FNEEQ-CSN

ATTENDU la volonté commune des chargées et chargés de cours d'améliorer leurs conditions de travail ;

ATTENDU que pour les membres et leurs syndicats, l'unité dans l'action s'impose pour obtenir gain de cause ;

ATTENDU les gains déjà obtenus par les chargées et chargés de cours grâce à leurs efforts communs de concertation ;

Dans le respect de l'autonomie de chacun des signataires et à la seule fin d'obtenir de meilleures conventions collectives pour leurs membres, les syndicats et la coordination du Regroupement université (FNEEQ-CSN) conviennent :

1. de mettre en commun et de faire circuler dans les meilleurs délais toute l'information pertinente à la négociation et ce, par les moyens appropriés, compte tenu de la nature de ces informations ;
2. d'identifier les problèmes communs et d'élaborer conjointement des voies de solutions pouvant constituer une plate-forme de revendications. Il est entendu que chacun des syndicats conserve sa pleine autonomie pour déterminer le mode, le contenu et la stratégie de sa négociation ;
3. de concevoir et de diffuser des outils de communications nationaux et au besoin de constituer les comités pertinents ;
4. de réunir, au besoin, des représentantes, représentants des syndicats afin d'élaborer et de mettre en oeuvre un échéancier de mobilisation et de recommander à leurs instances un plan d'action concerté ;
5. de tenter de négocier des dates d'échéance de conventions collectives les plus rapprochées possible afin de favoriser les futures démarches de concertation ;
6. d'exprimer leur solidarité avec un ou des syndicats ayant décidé de faire la grève ou étant victime d'un lock-out ;
7. la présente entente prend effet à sa signature et dure le temps du cycle de négociation qui s'amorce à l'automne 2009 ;
8. les signataires s'engagent à diffuser largement la présente entente de solidarité.

LE FRONT COMMUN EST EN MARCHÉ

Les syndicats représentant quelque 475 000 personnes salariées des services publics, des fonctionnaires, des professionnelles et professionnels du gouvernement et des travailleuses et travailleurs syndiqués des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux ont décidé de former un Front commun composé de la CSN, de la FTQ et du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP).

Les syndicats voient dans cette négociation collective une façon d'empêcher le gouvernement Charest d'imposer par décret les conventions collectives de travail ou de conclure des ententes sous la menace d'un décret comme il l'avait fait en 2005.

Le Front commun a adopté une approche différente pour la négociation. Il a présenté des revendications concentrées autour d'un nombre limité de sujets.

La question salariale est au cœur des revendications. Le Front commun demande des augmentations de 11,25 % sur trois ans, soit une hausse annuelle de 2 % du salaire, à titre de protection du pouvoir d'achat, un rattrapage de 1,75 % pour combler un retard salarial sur le reste des travailleurs québécois évalué par l'Institut de la statistique du Québec à 7,7 %, et une augmentation de 3,75 %.

Il revendique une réforme du régime de retraite afin de stabiliser le taux de cotisation et l'adoption d'une loi-cadre favorisant la conciliation travail-famille qui s'appliquera à l'ensemble des salariées et salariés du Québec.

Des représentantes et représentants du Front commun ont profité de l'automne pour organiser une tournée à travers le Québec. Ils ont organisé des rencontres dans plusieurs villes et la tournée s'est terminée par le grand rassemblement au CEPsum de l'Université de Montréal, le 29 octobre, soit la veille de la présentation des demandes syndicales au gouvernement.

Les offres gouvernementales ont été déposées le 30 novembre par l'entremise des ministres Monique Gagnon-Tremblay, Michelle Courchesne et Yves Bolduc. L'écart est actuellement grand entre les deux positions, le gouvernement offrant 7 % d'augmentation.

Pour nous, chargées et chargés de cours, le résultat de ces négociations est important. Dans notre dernière convention collective, les augmentations salariales obtenues par les travailleuses et travailleurs du secteur public font partie de nos augmentations de salaire. Or notre convention collective de travail prend fin en décembre 2011.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information



LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET

Le Syndicat a choisi le 5 à 7 du mardi 24 novembre pour présenter le nouveau site Internet. Ce moment coïncide avec la *Journée nationale des chargées et chargés de cours* décrétée le 22 novembre. Cette année, c'était un dimanche.

Donc, devant plusieurs chargées et chargés de cours, le vice-président à l'information a présenté le nouveau site Internet sur écran, au lieu social des chargés de cours. Il en a profité pour montrer l'aspect plus moderne du site. Il est plus aéré et nous croyons plus facile à consulter. Le site, dont l'adresse est le www.sccuq.uqam.ca, comprendra plus de contenu qui s'ajoutera au fil des mois.

Le vice-président a aussi montré la nouvelle publication syndicale qui succède au

SCCUQ@. Le SCCUQ@actualités prend son envol dès maintenant en format électronique. Le format papier est maintenant du passé, tel que nous vous l'avions indiqué dans des numéros précédents. Chaque chargée et chargé de cours recevra un courriel pour l'aviser de la plus récente parution du SCCUQ@actualités.

Le travail professionnel de Violaine Gasse, secrétaire du SCCUQ, a été souligné. Sans son apport, le site et la nouvelle publication n'auraient peut-être pas été possibles.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

BOURSE SCCUQ-LAURIE-GIROUARD

Cette année, la bourse SCCUQ-Laurie-Girouard a été remise à madame Isadora Chicoine-Marinier, étudiante au baccalauréat en histoire de l'art.

Rappelons que cette bourse, d'une valeur de 2 500 \$, vise à reconnaître l'excellence du dossier et l'engagement social à l'image de l'ancien trésorier du SCCUQ, Laurie Girouard.



Étaient présents à la remise : Louise Poissant, Isadora Chicoine-Marinier et Guy Dufresne

LISTE DES POSTES TÉLÉPHONIQUES

(Le numéro de poste doit être précédé de 514 987-3000 lorsque joint de l'extérieur)

Comité exécutif

Guy Dufresne
Président
6644

Jocelyn Chamard
Vice-président à la convention collective
2794

Langis Madgin
Vice-président aux affaires universitaires
6741

Lorraine Interlino
Vice-présidente aux relations intersyndicales
3180

Bernard Dansereau
Vice-président à l'information
2793

Hélène Belley
Secrétaire générale
6876

Marie Bouvier
Trésorière
3050

Comité des agentes et agents de relations de travail

Marie-Claude Audet
2789

Yvette Podkhlebnik
4886

Jean-François Tremblay
3536

Comité mobilisation-intégration

Zakaria EL-Mrabet
5609

Christiane Malet
8272

Louise Samson
2791

Secrétariat

Violaine Gasse
3495

Veillez prendre note que les heures de bureau du secrétariat du SCCUQ sont du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Toutefois, le vendredi il vous est possible de joindre directement les membres de l'équipe syndicale à leur poste téléphonique respectif.

NOS COORDONNÉES

Adresse postale :

C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Adresse civique :

1255, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
Local A-R540

Adresse de courrier électronique :

sccuq@uqam.ca

Site Internet :

<http://www.sccuq.uqam.ca>

Téléphone :

514 987-3495

Télécopieur :

514 987-8475

Le SCCUQ@ctualités est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ) à l'intention de ses membres

Responsable à la vice-présidence à l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Violaine Gasse

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada



Imprimé sur du papier recyclé à 100%